



Intervention de la saiem pour des cafards?

Par **Yoshi**, le **30/11/2008** à **12:10**

Bonjour,

Je suis locataire d'un immeuble appartenant à la SAIEM.

Depuis quelques temps nous avons quelques cafards dans le hall d'entrée, qui proviennent d'un appartement.

Nous avons appelé la SAIEM qui a apposé des points d'insecticide dans les parties communes.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de cafards se baladaient sur les murs du hall.

Ils viennent d'un appartement qu'un locataire n'entretient pas : volets jamais ouverts, poignée crade... Le locataire est rarement chez lui et nous ne l'avons pas vu depuis quelques temps.

La SAIEM a t elle le pouvoir d'intervenir (de force) dans son appartement pour traiter le problème des cafards à la base?

Merci de votre réponse.

Séverine T.